Aimargues - Aubord - Beauvoisin - Le Cailar - Vauvert

Petite Camargue Magazine

N°18 / Juillet 2021



À LA UNE

GEMAPI, protection des populations

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE PETITE
CAMARGUE

ÉDITO



Mesdames et Messieurs,
Chers habitants de Petite Camargue,
Chers amis,

Entre vignes et étangs, la Petite Camargue, offre des paysages et un écosystème uniques et singuliers.

Elle se vit passionnément avec l'authenticité qui la caractérise, à l'image de nos traditions. La période estivale est propice à l'organisation de festivités autour du taureau. Toutefois, en raison du contexte sanitaire, nos fêtes votives se trouvent quelque peu amputées. Mais reste la bouvine comme un trait d'union entre les générations.

D'Est en Ouest, le canal du Rhône à Sète traverse notre territoire, représentant un véritable lien entre les zones humides et les costières. Profitez des nombreux itinéraires de découverte au départ du port de Gallician. Itinéraires cyclables européens ViaRhôna et La Méditerranée à Vélo, boucles cyclotouristiques, voies vertes, sentiers VTT, GR 653 sur le Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, GR 42 du Pilat à la Méditerranée ou encore plus de 120 km de sentiers balisés labellisés Gard Pleine Nature constituent autant de sources d'inspiration.

Côté Sud, les grandes roselières occupent le marais et les zones humides. On y trouve aussi les prairies naturelles, préservées par le maintien d'activités de pâturage des taureaux et chevaux de Camargue. Ces étangs et roselières proposent un habitat propice à une biodiversité animale et végétale, riche et singulière, typique de la Petite Camargue.

La réserve naturelle du Scamandre permet de découvrir cette richesse accessible à un large public grâce aux différents sentiers aménagés de façon à autoriser une véritable immersion dans ces milieux tout en préservant leur tranquillité. Il s'agit de la seule réserve naturelle régionale de Petite Camargue réellement aménagée pour l'accueil du public.

Côté Nord, de l'autre côté du canal, les coteaux des Costières offrent des paysages aux points de vue exceptionnels.

Vous l'aurez compris, ce territoire nous permet de retrouver un peu de liberté et d'évasion.

Toutefois, outre les étangs et les marais, nous nous trouvons à la confluence de trois bassins versants, et de 4 cours d'eau : le Vistre, le Vidourle, le Rhône et le Rhôny. Depuis 2018, la loi prévoit que la Gestion des Milieux aquatiques et Prévention des inondations (GEMAPI) soit exercée par les intercommunalités. Les missions relatives à cette compétence étaient autrefois généralement morcelées entre diverses collectivités territoriales et leurs groupements. Aujourd'hui, elles incombent directement à notre Communauté de communes.

Sachez que nous mettons tout en œuvre pour la préservation de ces milieux ainsi que la protection des biens et des personnes !

À tous, je voudrais souhaiter un bel été et de bonnes vacances !

André BRUNDU
Président de la Communauté de communes de Petite Camargue
Maire d'Aubord

SOMMAIRE

3-4 ACTUALITÉS
Retour en images

5-6 NOUVEAU
Du nouveau sur notre territoire

7 CONSEILS DE COMMUNAUTÉ
Les délibérations du conseil

8-10 À LA UNE
GEMAPI, protection des populations

11-13 FOCUS
Club des Entrepreneurs PETR
Trier, c'est pas compliqué
Inscriptions école de musique et diplômes 2021
Artistes en herbe
Transports Pages
Balades en Petite Camargue

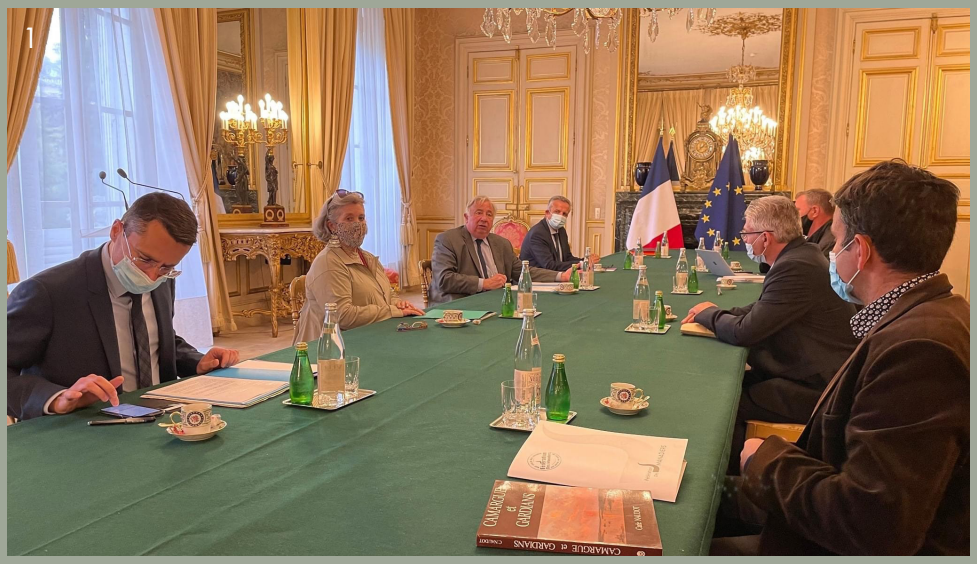
14-15 LE SAVIEZ-VOUS
Le moustique-tigre
Arnaud Chabanon expose
La saison touristique démarre
Les animations du CPIE
Infos SITOM Sud Gard
Dématérialisations urbanisme



Téléchargez notre magazine sur www.petitecamargue.fr

PETITE CAMARGUE MAGAZINE • Directeur de la publication : André Brundu • Rédaction et conception : Rodolphe Teyssier, Directeur de la communication • Impression : Pure Impression (04 67 15 66 00) • Tirage : 13 000 exemplaires • Crédits photo : Communauté de communes de Petite Camargue, Didier Law, Adobe Stock, Nathalie Vaucheret Voir+ Petite Camargue, Météo Languedoc • Dépôt légal à parution. ISSN : 1636-0516 • N° 18 – Juillet 2021.

IMPRIM'VERT®
RECYCLE Papier fait à partir de matériaux recyclés FSC® C022968
PEFC
PRINT ENVIRONNEMENT

















1-Rencontre avec la fédération des manadiers au Sénat avec Gérard Larcher au sujet de la crise que subit le secteur, mardi 18 mai 2-La délégation au ministère de l'Agriculture, mardi 18 mai 3-Visite technique Résidence Le Montcalm à Vauvert dans le cadre du projet de rénovation urbaine, mercredi 2 juin 4-Signature de la convention "Business in Gard" avec Éric Giraudier président de la CCI de Nîmes, mercredi 21 avril 5-Visite de l'entreprise Stranic en ZI Pôle des Costières à Vauvert 6-Intervention de la Police Intercommunale à Aubord 7-Rencontre avec le Député des Bouches-du-Rhône Bernard Reynes, samedi 29 mai 8-Interview du président au sujet de la situation de crise des manadiers avec Bérenger Aubanel sur Radio Nîmes, mardi 13 avril 9-Rencontre avec Christelle Aillet Maire des Saintes-Maries-de-la-Mer, vendredi 2 avril 10-Rencontre avec Adrien Poujol de la brasserie Le Cartel



















1-Interview sur Objectif Gard Bonsoir le Gard en direct au sujet de la situation des manadiers et des fêtes votives, mercredi 2 juin 2-Rencontre avec le Sénateur Laurent Burgoa à Gallician afin d'évoquer la GEMAPI, vendredi 16 avril 3- Réunion de crise avec les acteurs de la bouvine, vendredi 28 mai 4-Rencontre avec Vincent Labarthe, Vice-président de La Région Occitanie en charge de l'agriculture, suite à l'épisode de gel, jeudi 15 avril 5-Comité de direction EPIC Cœur de Petite Camargue, jeudi 18 mars 6-Visite du site industriel de KEM ONE route des Salines à Vauvert, vendredi 26 mai 7-Rencontre avec Damien Abad, assemblée nationale avec la délégation manadiers, mardi 18 mai



Cédric Bousquet, chef de la Police municipale intercommunale

Nous accueillons au sein du service de Police Intercommunale et sous l'autorité du Président, du Directeur de Cabinet et du Directeur général des Services, son nouveau chef de service, Cédric Bousquet. Il a démarré sa carrière au service Police municipale de Nîmes où il y est resté pendant près de 25 ans. Désireux de retrouver le travail de proximité, son choix s'est porté sur la Petite Camargue. Nous lui souhaitons la bienvenue !



Patricia Baiguini, nouvelle responsable des ressources humaines

Après un début de carrière dans le privé (10 ans), c'est en qualité d'adjointe au DGS qu'elle rejoint la fonction publique territoriale. Elle occupera par la suite des postes de DGS sur d'autres collectivités.
Nous lui souhaitons bonne chance pour ce nouveau poste et ce nouveau challenge !



Rêves d'Ô en Petite Camargue

Le premier gîte flottant de Rêve d'Ô en Camargue vient d'arriver au port de plaisance de Gallician ! Voilà une idée d'hébergement originale pour un séjour 100 % Camargue dans un cadre naturel préservé. Les Maisons Flottantes**** Marius, Fanny et César sont amarrées au Port de plaisance sur le canal du Rhône à Sète, offrant un accès direct à la ViaRhôna et aux étendues naturelles de la Camargue gardoise. Vous y vivrez des moments uniques en plein cœur de notre Camargue sauvage et ses fabuleux paysages grâce à une vue imprenable. Un séjour atypique et cocooning avec tout le confort d'un logement luxueux.

Sandrine Rios
Plus d'infos sur https://revesdoencamargue.com/

Label Pavillon Bleu pour le Port de Gallician

PAVILLON BLEU

Encore une bonne nouvelle pour notre port de plaisance qui vient de recevoir le label Pavillon Bleu en présence de d'Annick Girardin, Ministre de la Mer et de Rodolphe Dugon, Président de l'association Teragir. Ce label international reconnaît l'engagement et les bonnes pratiques du port de Gallician en matière de préservation de son environnement et de sensibilisation de ses usagers. Un label obtenu sur pas moins de 60 critères d'évaluation correspondant aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies! Ce label distingue un engagement collectif incontournable en Camargue gardoise déjà reconnue réserve nationale, zone humide d'importance internationale par la convention Ramsar, Natura 2000 et réserve de biosphère par l'UNESCO! Mention particulière à notre belle région Occitanie, première région française en nombre de plages et ports labellisés !





Thierry Felix lance Loca Camargue

Loca Camargue s'installe en zone portuaire communautaire du port de plaisance de Gallician. Venez découvrir la Camargue et son environnement remarquable au départ du port de plaisance de Gallician en vélo ou à trottinette électrique zéro émission. Devenez capitaine d'une barque électrique sans permis. Concept unique sur le canal du Rhône à Sète. Pas d'émission de CO^2, pas de pollution sonore...

Plus d'infos https://loca-camargue.fr/

Campagne Écogestes « Fluvial »

Cette campagne de sensibilisation des plaisanciers pour les accompagner vers des pratiques plus vertueuses a débuté dès 2004 sur le littoral méditerranéen. Elle est enfin déclinée sur les voies fluviales à compter de cette année 2021 et c'est donc en toute cohérence que le port de Gallician a souhaité y participer. En s'engageant dans cette démarche, le port et ses plaisanciers vont pouvoir bénéficier de 6 animations de sensibilisation pendant la saison estivale, proposées par les membres du réseau du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Gard, sous le pilotage régional du CPIE Bassin de Thau. Monsieur Reboul a eu l'occasion de présenter le port de plaisance aux intervenants de ces deux réseaux le mercredi 23 juin dernier. Le programme des animations est en cours de préparation et sera communiqué prochainement.



Réseau EcoPasseurs de País

Le port a candidaté pour intégrer le réseau EcoPasseurs du País, fruit de la fusion de deux réseaux, celui des Ambassadeurs du tourisme durable porté par le PETR Vidourle Camargue et celui des Ambassadeurs du Patrimoine porté par le Syndicat mixte de la Camargue gardoise. Cette communauté d'acteurs du tourisme s'engage ensemble et solidairement à proposer et promouvoir une offre touristique de qualité basée sur des rencontres authentiques, le partage des savoirs, et des valeurs de la Camargue, dans le respect et la préservation des sites. Gestion des ressources, régulation de ses impacts, actions en faveur du développement local, sensibilisation aux bonnes pratiques, transmission des connaissances du territoire… sont au programme de ce réseau.

Comme à la maison

Sur le site de la Prise d'eau, le salon de thé et la boutique « Comme à la maison » ont ouvert. Nathalie Lemius est heureuse d'avoir pu concrétiser son projet après une reconversion, retardé par la crise sanitaire, pour finalement démarrer rapidement après le déconfinement. Car le concept de ce magasin atypique repose sur des produits artisanaux, locaux ou français principalement. Certains proviennent de l'étranger, mais se veulent « éthiques ou écoresponsables ». Nathalie a pu décrocher certaines exclusivités avec des marques. Parfums, café, tee-shirts, sacs, bougies, tous ces articles et meubles originaux possèdent une histoire. « Je veux être fière de ce que je vends et pouvoir parler de leur provenance, c'est essentiel. Les premiers retours des clients sont positifs. »

59 route de Nîmes
Tél. 06 25 34 60 64
https://commealamaison-boutique.fr/
contact@commealamaison-boutique.fr



Extraits du registre des délibérations des Conseils de communauté du 14 avril et 19 mai 2021. Tous les documents afférents aux Conseils de Communauté sont téléchargeables sur le www.petitecamargue.fr.

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE-EMPLOI

▪ Vente d'un terrain de 18 050 m2 en ZAC Côté Soleil à la société RESOTAINER pour 1 498 150 € HT
▪ Vente d'un terrain de 2 210 m2 en ZAC Pôle des Costières à M. VIGNEAU pour 66 300 € HT
▪ Vente d'un terrain de 5 346 m2 en ZAC Pôle des Costières à M. VIGNEAU pour 160 380 € HT

TOURISME-PORT DE GALLICIAN

▪ Demande d'aide financière de Rêves d'Ô en Camargue dans le cadre des fonds Leader. Subvention à hauteur de 5 000 € qui déclenchera un financement Leader par le PETR Vidourle Camargue à hauteur de 25 000 €
▪ Demande d'aide financière de Loca-Camargue dans le cadre des fonds Leader. Subvention à hauteur de 3 734,72 € qui déclenchera un financement Leader par le PETR Vidourle Camargue à hauteur de 14 938 €
▪ Versement d'une subvention de fonctionnement à l'EPIC Office de tourisme Cœur de Petite Camargue pour 239 290 €

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

▪ Jean-Paul GERAUD élu vice-président
▪ Contractualisation avec la Région Occitanie dispositif « bourgs-centres » commune d'Aimargues
▪ Signature d'une convention avec la région Occitanie pour la mise en place du dispositif d'urgence PLAN CAMARGUE à destination des manadiers

FINANCES

▪ Maintien du taux de la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères à 13,90 % pour l'année 2021
▪ Maintien du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 3,38 % pour l'année 2021
▪ Maintien du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 0,00 % pour l'année 2021
▪ Maintien du taux de la Cotisation Foncière des Entreprises à 31,68 %

RESTAURATION SCOLAIRE

▪ Lancement de la démarche et dépôt de la candidature du Projet Alimentaire Territorial PAT volet 1

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

▪ Identification et mise en œuvre d'une intervention publique sur le parc privé des centres anciens des communes de la CC de Petite Camargue. Lancement de la procédure de consultation afin de désigner l'opérateur de l'étude pré-opérationnelle



Numéros utiles

Standard siège
04 66 51 19 20
Collecte déchets
04 66 51 19 21
Développement économique emploi / formation
04 66 51 19 20
École intercommunale de musique de Petite Camargue
04 66 88 87 40
Maison de la justice et du droit
04 66 88 88 40
Office de tourisme
04 66 88 28 52
Port de plaisance
04 66 73 34 50
Poste de police
04 66 51 19 99
Restauration scolaire
04 66 5116 93 / 91
Service patrimoine
04 66 51 19 91
SPANC Assainissement
04 66 51 19 39
Urbanisme
04 66 51 19 20



Questions à...



Alain Reboul, Vice-Président délégué à la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI / hors GEMAPI)

Quelles sont vos missions au sein de la CC de Petite Camargue ?

J'ai reçu de la part du Président André Brundu la délégation relative à la GEMAPI et hors GEMAPI et la politique en matière de développement touristique et fluvial. La sécurité des biens et des personnes est une priorité.

Quelle incidence la GEMAPI a-t-elle sur les finances publiques ?

Notre territoire, au croisement de 3 bassins versants (Rhôny, Vistre et Vidourle), est fortement impacté par le risque inondation ; il s'est ainsi vu frappé à plusieurs reprises, en particulier en 2005. Nous passons de 250 000 € de frais de fonctionnement à 1 080 000 € pour cette année ! 6 204 558,40 € sur le mandat 2020-2026. Quand aux investissements ils s'élèveront à 30 M€ environ sur le mandat.

À LA UNE

GEMAPI, protecti

Depuis le 1er janvier 2018, ce sont les Communautés de communes qui sont compétentes en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et de Protection contre les Inondations (GEMAPI) à la place de leurs communes membres.

Cette compétence méconnue a pour objectif de renforcer la protection des habitants contre les inondations, d'optimiser la gestion des milieux aquatiques en clarifiant les responsabilités de chaque partie prenante. Dans un contexte de changement climatique, la mise en œuvre de la GEMAPI constitue un enjeu majeur pour la Petite Camargue. En effet, le territoire est fortement impacté par les inondations puisque 64 % de son territoire est situé en zone inondable et 55 % de la population habite en zone inondable. De plus, il se compose également à 12 % de zones humides, espaces essentiels pour stocker le dioxyde de carbone et participer à l'atténuation du changement climatique.

Les actions entreprises par les intercommunalités dans le cadre de la GEMAPI sont définies ainsi par l'article L.211-7 du Code de l'environnement :

- L'aménagement des bassins versants, ici en Petite Camargue ; le Vidourle, le Rhôny et le Vistre ;
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau ;
- La défense contre les inondations et contre la mer ;
- La protection et la restauration des zones humides ;

Le volet « prévention des inondations » de la GEMAPI est plus particulièrement constitué par les actions de type « aménagement de bassins versants » et, bien sûr, « défense contre les inondations et contre la mer », sans qu'il soit interdit de recourir aux autres actions. Ainsi, le bon entretien des cours d'eau contribue à ce que les conséquences d'une crue ne s'en trouvent pas aggravées par la présence d'embâcles.
Cependant, et très concrètement, les actions les plus structurantes en matière de prévention des inondations pour les territoires consisteront en :

- La surveillance, l'entretien et la réhabilitation des digues qui sont des ouvrages passifs faisant rempart entre le cours d'eau en crue ou la mer et le territoire devant être protégé ; la réglementation (le décret n° 2015-526 du 12 mai 2015, dit « décret digues ») impose que ces ouvrages soient désormais réorganisés en « système d'endiguement » ;
- La création et la gestion des aménagements hydrauliques plus divers fonctionnant sur le principe général du prélèvement d'une partie du cours d'eau en crue aux fins de stockage provisoire dans un « réservoir » prévu à cet effet (exemple du bassin écrêteur de crues à Aubord).





ion des populations

Protection contre les inondations

- Sur le mandat 2022/2026 ce sont **6 204 558 €** qui seront investis en fonctionnement avec une moyenne de **1 250 000 €** par année.
- Concernant les investissements pour le bassin du Vistre et du Vidourle, ils se décomposent comme suit (exemples d'opérations prévisibles) :

Env. 30 M€ Investissements 2020-26

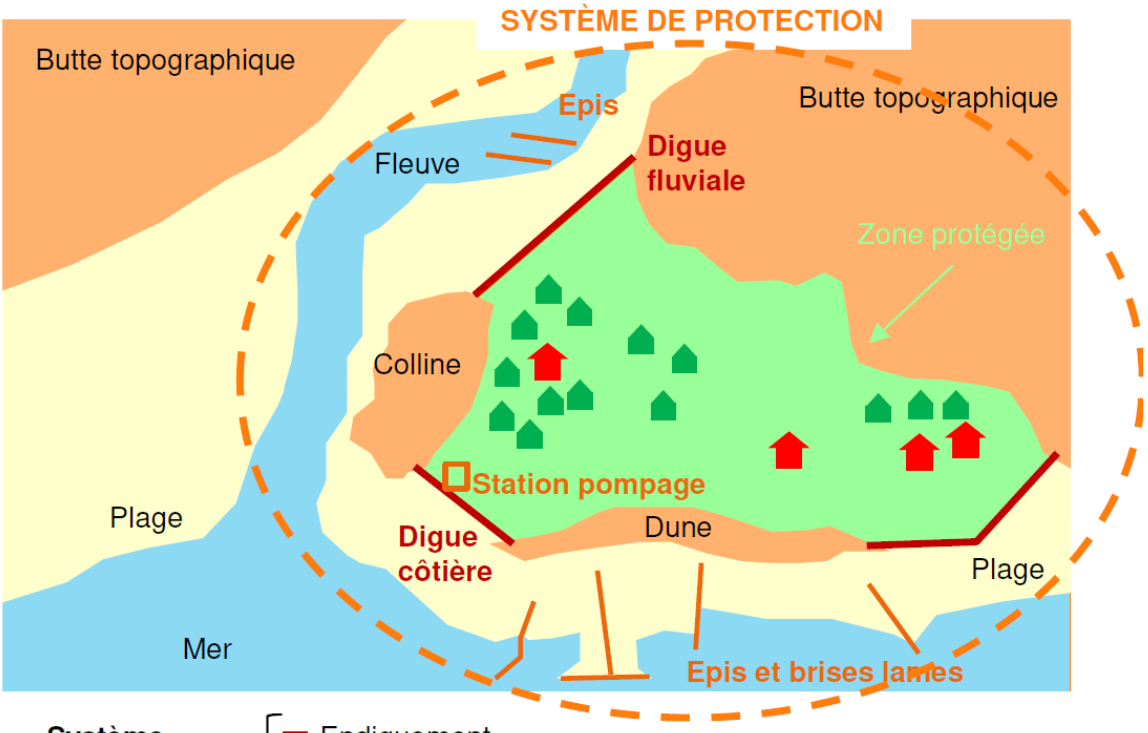
Exemples d'opérations prévisibles	Coût prévisionnel HT ou TTC
Système de suivi des niveaux d'eau barrage et bassins Aubord et Vauvert	30 000 €
Études hydrauliques, d'aménagements de digues, d'endiguement et AMO	770 000 €
Aménagement hydraulique basse vallée	200 000 €
Travaux sur la digue de Gallician	1 000 000 €
Digues du Cailar	9 343 851 €
Travaux de confortement digues Rhôny et de la Méjanne au Cailar	40 000 €
Travaux reprise vanne murale martelière Le Cailar	32 195 €
Travaux martelière Aimargues	26 600 €
Travaux digue de second rang Aimargues	10 573 474 €

6 204 558 € Fonctionnement 2020-26





Inondations en septembre 2005



Exemple de partenariat avec l'EPTB Vistre

Convention avec l'EPTB Vistre Vistrenque pour la constitution des dossiers de demande de classement en système d'endiguement/ aménagements hydrauliques des ouvrages participant à la protection contre les inondations

Par adhésion à l'EPTB Vistre Vistrenque, la Communauté de communes lui a transféré la compétence « GEMA ». Les statuts de l'EPTB Vistre Vistrenque l'autorisent à exercer la mission relative à la défense contre les inondations et contre la mer à titre optionnel par délégation de compétence. La Communauté de communes de Petite Camargue a souhaité confier par délégation à l'EPTB Vistre Vistrenque la mission de régulariser administrativement les ouvrages de protection contre les inondations du territoire de la Communauté de communes. Cette mission implique de constituer le ou les dossiers de demande de classement en système d'endiguement. Elle implique également de constituer les éventuels dossiers de demande de déclassement pour les ouvrages que la Communauté de communes de Petite Camargue ne choisirait pas de retenir en tant que système d'endiguement.





Qu'est-ce qu'un système de protection ? et un système d'endiguement ?

La protection d'une zone exposée au risque d'inondation ou de submersion marine au moyen de digues est réalisée par un système d'endiguement […] Ce système comprend une ou plusieurs digues ainsi que tout ouvrage nécessaire à son efficacité et à son bon fonctionnement, notamment :

- Des ouvrages, barrages inclus ;
- Des dispositifs de régulation des écoulements hydrauliques.



Reprise du Club des Entrepreneurs du PETR Vidourle Camargue

En raison de la crise sanitaire, certaines manifestations ont été abandonnées ou reportées, mais le lien n'est pas rompu pour autant, bien au contraire, et les visioconférences s'enchaînent. La reprise des rencontres pour les chefs d'entreprise du Club du PETR Vidourle Camargue a eu lieu le mercredi 9 juin 2021 à l'hôtel Ibis à Lunel. Le Club des entrepreneurs de PETR Vidourle Camargue lancé en 2010 fédère une cinquantaine de chefs d'entreprise et mène un ensemble d'actions permettant de créer du lien. Des temps d'échanges sont régulièrement organisés lors de visites d'entreprises, déjeuners d'entrepreneurs et évènements ponctuels. Ces évènements encouragent les participants à mieux se connaître et à découvrir les savoir-faire de leur territoire. Autre point fort du club et non le moindre en cette période : la possibilité de faire appel à un groupe de dirigeants, restreint et spécialisé, en vue d'être conseillé. « L'union fait la force » pourrait être le slogan de ce club des entrepreneurs, rajoute le Président Pierre Martinez. En effet, les présidents du Club des Entrepreneurs, du PETR, de la CCI du Gard et de la CCI de l'Hérault sont unis pour soutenir dans ces moments difficiles les acteurs économiques d'un vaste territoire regroupant 50 communes du sud du Gard et du sud-est de l'Hérault. Afin de marquer leur volonté commune de se serrer les coudes, les élus du PETR ont voté la gratuité de la cotisation 2021 et la prise en charge des dépenses habituelles du club. Les CCI ont de leur côté renoncé à leur indemnisation pour l'animation. Le geste est symbolique, mais prouve l'attention portée au plus proche des acteurs de la compétitivité économique et de l'emploi durable.

Contact : 04 34 14 80 00
www.petr-vidourlecamargue.fr



Trier, c'est pas compliqué

Dans les restaurants scolaires intercommunaux, les enfants dès l'âge de 3 ans trient leurs déchets. La volonté de ce service consiste à sensibiliser au développement durable. Pour cela, plusieurs actions sont menées. Comme ici à Beauvoisin où les enfants trient de manière ludique leurs déchets et luttent ainsi contre le gaspillage alimentaire. Une formation des agents en début d'année par le service environnement de la communauté a permis aux animateurs de se (re)mettre à niveau concernant le tri sélectif. Le chevalet confectionné par le service communication leur est d'une grande utilité. Il aide à identifier et à vérifier où jeter le déchet. Une courte vidéo explicative ainsi qu'un quizz ont permis de sensibiliser les enfants sur leurs pratiques quotidiennes, les incitant à lutter à leur niveau contre le gaspillage alimentaire. Ces derniers se montrent désormais plus attentifs au contenu de leurs assiettes et sont devenus de véritables professionnels du tri, prenant un réel plaisir à participer à cette action. D'autres animations sont en cours : plantation de graines, recyclage du plastique en œuvre d'art, rallye lecture sur le thème de l'environnement, etc.

Le saviez-vous ?

Les cartons contenant les pizzas vont au tri !
Le tube de dentifrice, le gel douche, la crème solaire… aussi.





Les inscriptions se dérouleront dans les locaux de l'école de musique Parc Nelson Mandela – 440 rue Louise Désir à Vauvert (en face de la salle Georges Bizet)

Mercredi 8 septembre 2021 de 9 h à 12 h pour :
Jardin musical (4 ans), Éveil musical (5 ans), Parcours initiation découverte (6 ans), Formation musicale, Cours d'harmonie, Accordéon chromatique, diatonique et jazz, Alto, Clarinette, Flûte, Flûte à bec, Harpe, Saxophone, Saxophone jazz, Trombone, Trompette, Tuba, Violon, Violoncelle et tous les ensembles de pratiques collectives.

Mercredi 8 septembre 2021 de 14 h à 18 h pour :
Jardin musical (4 ans), Éveil musical (5 ans), Parcours initiation découverte (6 ans), Formation musicale, Cours d'harmonie, Batterie, Cajon, Contrebasse, Djembé, Flûte, Flûte à bec, Guitare basse, Guitare, Guitare électrique, Harmonica, Luth, Oud, Trompette, Tuba et tous les ensembles de pratiques collectives.

Samedi 11 septembre 2021 de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h pour :
Jardin musical (4 ans), Éveil musical (5 ans), Parcours initiation découverte (6 ans), Formation musicale, Cours d'harmonie, Chant (lyrique, jazz, variété), Préparation au 3° cycle et DEM chant lyrique, DJ-Mix, Guitare, Guitare électrique, Luth, Oud, Piano, Piano jazz, Trompette, Tuba et tous les ensembles de pratiques collectives.

Mercredi 15 septembre 2021 de 9 h à 12 h pour :
Jardin musical (4 ans), Éveil musical (5 ans), Parcours initiation découverte (6 ans), Formation musicale, Cours d'harmonie, Alto, Batterie, Cajon, Chant (lyrique, jazz, variété), Préparation au 3° cycle et DEM chant lyrique, Contrebasse, Djembé, DJ-Mix, Flûte, Flûte à bec, Guitare, Guitare électrique, Guitare basse, Harmonica, Luth, Oud, Piano, Piano jazz, Trompette, Tuba, Violon et tous les ensembles de pratiques collectives.

Mercredi 15 septembre 2021 de 14 h à 18 h pour :
Jardin musical (4 ans), Éveil musical (5 ans), Parcours initiation découverte (6 ans), Formation musicale, Accordéon chromatique, diatonique et jazz, Alto, clarinette, DJ-Mix, Chant (lyrique, jazz, variété), Préparation au 3° cycle et DEM chant lyrique, Flûte, Flûte à bec, Harpe, Piano, Piano jazz, Saxophone, Saxophone jazz, Trombone, Violon et tous les ensembles de pratiques collectives.

Plus de renseignements :
Tél. 04 66 88 87 40
ecoledemusique@cc-petitecamargue.fr



Remise des diplômes

Le mercredi 23 juin s'est déroulée la remise des diplômes des élèves de l'école intercommunale de musique de Petite Camargue. En présence d'André Brundu, président de la communauté de communes de Petite Camargue et maire d'Aubord, et de Fabio Maniaci, membre délégué à la commission culture et élu à la culture de Beauvoisin, 23 élèves chanteurs, guitaristes, harpistes, pianistes, violonistes, violoncellistes et de formation musicale se sont vus remettre un diplôme qui finalise un 1°, 2° ou 3° cycle d'apprentissage musical. Dans son discours, le président a souligné l'attachement des élus à cet établissement d'enseignement artistique, et a remercié le directeur et les professeurs pour leur travail et leur professionnalisme au sein de cette structure. Il a également félicité tous les élèves diplômés, pour les brillants résultats des promotions 2020 et 2021. Ainsi, ce sont 7 premières mentions, 6 premières mentions à l'unanimité et 10 premières mentions à l'unanimité avec félicitations du jury qui ont été décernées.
Un grand bravo à tous les élèves et bonne continuation à deux d'entre eux qui vont intégrer les conservatoires de Nîmes et de Montpellier.



Artistes en herbe

Les enfants fréquentant le restaurant scolaire d'Aimargues, plus précisément les élèves de CE2 de l'école Simone Veil, ont pu appréhender la technique de peinture au pochoir. Simon, leur animateur, spécialisé en break dance et activités artistiques, les a initiés en quelques séances à ce style de peinture. Après une découverte de la biographie de Simone Veil, les enfants ont pu exprimer leur talent sur la toile, prenant beaucoup de plaisir à réaliser ce tableau ! Félicitations à Alyia, Roméo, Noah, Charli, Matéo, Anae, Hanna, Laura, Livia, Zoé Solenn et Romane ! Simon, lui, se sent déjà partant pour d'autres projets !





Transports Pagès, une histoire de famille

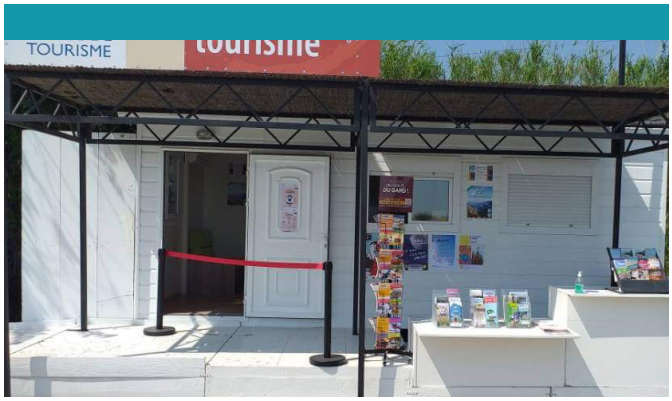
Les transports Pagès, récemment installés en ZI Pôles des Costières à Vauvert, sont une société de transports spécialisée dans le transport du liquide alimentaire en France et en Europe (essentiellement du vin). Société familiale fondée en 1965 par le grand-père, puis dirigée par Jean-Paul Pagès, le fils, elle est désormais entre les mains de Bastien Pagès, le petit-fils. « Nous avons créé un nouveau dépôt, car nous étions en location chez mon grand-père au Cailar, à l'endroit même où la société est née, mais les locaux n'étaient plus adaptés. » Installés sur 4 300 m2, l'entreprise compte 13 salariés (chauffeurs PL) pour une flotte de 14 camions-citernes et 1 camion-plateau. Côté environnement, une station de lavage aux normes environnementales avec séparateurs hydrocarbures a été implantée et les camions répondent aux normes Euro 6. Bientôt, ils rouleront aux biocarburants B100...

SAS Transports Pagès ZI Pôle des Costières à Vauvert
Tél. 04 66 88 07 19 transports.pages@gmail.com

Le Port, partenaire de la recherche sur le moustique en Camargue

L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) de Montpellier a lancé une campagne de piégeage de moustiques à Gallician. L'objectif consiste à mieux connaître les différentes espèces vivant en Camargue, en fonction des milieux (marais, eaux douces ou saumâtres…) et leur régime alimentaire. Des pièges sont donc posés et relevés régulièrement au port et à la réserve du Scamandre jusqu'au mois d'octobre. Cette campagne se verra reconduite l'an prochain.





La saison démarre

Notre Bureau d'Information Touristique de Montcalm est ouvert pour la saison ! Retrouvez-nous aux horaires suivants : du 13 juin au 5 juillet inclus ainsi que du 31 août au 12 septembre, du mardi au samedi de 10 h à 13 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Du 6 juillet au 30 août : mercredi au dimanche de 10 h à 13 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Tél. 06 48 17 75 92 RD58 (Restaurant La Ceinture)



Arnaud Chabanon expose au port de Gallician

L'artiste Saint-Laurentais Arnaud Chabanon expose ses toiles et sculptures à la capitainerie du port de plaisance de Gallician du 2 au 31 juillet. Une visite s'impose.
Horaires d'ouverture lundi de 15 h à 20 h
Du mardi au dimanche de 9 h à 12 h et de 15 h à 20 h
Renseignements : 04 66 73 34 50 / 06 27 30 21 82





Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Je souhaite engager des travaux chez moi (changement de fenêtres, pose d'une clôture ou de panneaux solaires, extension, construction d'un abri de jardin, ravalement...), tous ces travaux doivent être autorisés avant d'être entrepris. Nouveau ! Sur les communes de la Communauté de communes de Petite Camargue, un service en ligne vous permettra de réaliser toutes vos démarches d'urbanisme de chez vous. Simple, sécurisée, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes et limite les déplacements.

Plus d'infos www.petitecamargue.fr.



Un réseau, des territoires

Animations CPIE et au milieu coule la Vistrenque

Mercredi 21 juillet, Le Cailar Pont des Tourradons. Balade Les oiseaux du Pont des Tourradons. Sensibiliser aux enjeux de la préservation de la ressource en eau et à la préservation des milieux aquatiques.

Samedi 16 octobre, à Vauvert, sortie vélo À la découverte des chemins de l'eau. Découvrir les chemins de l'eau en Petite Camargue. Sensibiliser le grand public aux métiers d'agriculteurs et aux différentes méthodes de culture. Prendre conscience du lien entre les méthodes utilisées et la qualité des ressources et des rivières.

Vendredi 12 novembre, conférence-débat Un or bleu à préserver pour les générations futures ! Mieux appréhender l'impact du réchauffement climatique sur l'eau et l'environnement. Comprendre l'état actuel des ressources en eau et rivières du territoire, et les évolutions possibles. Sensibiliser aux alternatives et solutions développées sur le territoire, et donner à chacun l'envie de faire sa part.



Communauté de communes de Petite Camargue

Au plus près des traditions



© www.frankvriens.com / Adobe Stock-catalyseur7

Retrouvez toutes nos actualités sur
www.petitecamargue.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE PETITE
CAMARGUE